

Nom commercial: Alcoholes adipis Ianae

Numéro de la matiere: 260380 Version: 1 / CH Date de révision: 21.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Alcoholes adipis lanae

N°d'article 26038000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Cosmétique, pharmacie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland:145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 8027-33-6 EINECS-Nr. 232-430-1

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie



Nom commercial: Alcoholes adipis Ianae

Numéro de la matiere: 260380 Version: 1 / CH Date de révision: 21.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.08.12

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter équipement de protection

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection léger

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide

Odeur caractéristique

pН



Nom commercial: Alcoholes adipis lanae

Numéro de la matiere: 260380 Version: 1 / CH Date de révision: 21.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.08.12

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur > 100 ℃

Densité

Remarque N'est disponible

Hydrosolubilité

Remarque insoluble

Octanol/water partition coefficient (log Pow)
Remarque N'est disponible

10. Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat

DL 50 > 42.7 g/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces lapin

évaluation légèrement irritant méthode Technique de Draize

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Espèces lapin

évaluation légèrement irritant méthode Technique de Draize

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les daphnies

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Selon les critères de l'OCDE, le produit n'est pas facilement biodégradable

(nicht readily biodegradable), mais potentiellement biodégradable

(inherently biodegradable).

12.3. Potentiel de bioaccumulation



Nom commercial: Alcoholes adipis lanae

Numéro de la matiere: 260380 Version: 1 / CH Date de révision: 21.02.12

Replaces Version: - / CH Date d'impression: 30.08.12

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

Remarque N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Produit menace faiblement l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1 de l'eau (Allemagne)

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: *** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.